



Feuille de Buis

DE SAINT BLAISE DU BUIS

N° 55 - 17 mai 2013

Réunion Publique Plan Local d'Urbanisme

Vendredi 7 juin 2013

à 19 heures - Salle La Sure

Présentation du zonage et du règlement
par le Cabinet d'études UP2M



Inventaire

faune, flore et environnement



Dans le cadre du projet Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) « Ma commune durable », la municipalité vous invite à participer à la réalisation de cet état initial, conduit par l'association le Pic Vert.

Mercredi 5 juin de 8 h à 12 heures

Rendez-vous à la mairie munis de bottes, vêtements de terrain, jumelles, lampe de poche, gourde, crayon et carnet de note ...

Les volontaires doivent s'inscrire auprès du Pic Vert au 04 76 91 34 33.

4 sorties sont organisées autour des 4 saisons.

Si vous souhaitez recevoir la Feuille du Buis par mail, envoyez-nous un message à l'adresse :
m.stblaise@wanadoo.fr

Tailler les haies

pour la visibilité et la sécurité du domaine public

Les arbres et les haies situées dans les parties privatives des propriétés ne doivent pas gêner la visibilité, ni entraver la circulation (piéton, vélo, poussette, fauteuil roulant), ni nuire à la sécurité des usagers du domaine public.

Leur entretien est à la charge des propriétaires et doit être fait régulièrement.
Il appartient à chaque propriétaire de veiller au respect de cette consigne.

Consommons autrement, jetons mieux !

Venez découvrir une exposition pour petits et grands sur le tri des déchets

Que deviennent réellement les déchets après la poubelle ? Les gestes de chacun ont-ils de l'importance ? Et comment peut-on agir pour réduire ses quantités de déchets ? Donnez un coup de balai aux idées reçues et venez découvrir les réponses à vos questions en salle du Conseil à la Mairie du **14 au 26 juin 2013**.

Les gestes à adopter pour préserver l'environnement n'auront plus de secrets pour vous.

Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture du public :

mardi 9h - 12h, mercredi 15h - 18h, vendredi 16h - 19h.

Notez également une animation organisée par les ambassadeurs du tri :

Mercredi 19 juin de 15 h à 18 h

Ateliers et jeux pour apprendre et comprendre le tri, le recyclage et la prévention des déchets : Compostage, lombricompostage, jeu sur la consommation, fabrication de papier recyclé, ...



En savoir plus :

Numéro vert : 0 800 508 892

www.paysvoironnais.com



Permanences administratives du RAM : Club des 5

Vendredi 7 et 28 Juin 2013 de 16 h à 18 heures



Salle du Conseil à la mairie



Animation corporelle

Les Samedis 1er et 22 Juin 2013

L'AIPE propose 2 matinées d'accueil avec pour chacune un temps d'échange et un temps d'expression corporelle pour les enfants jusqu'à 6 ans, animé par une intervenante spécialisée en yoga, Anne Proost.

Horaires : 9h à 10h30 ou 10h30 à 12h - Salle La Sure

Tarif : 6 Euros adhésion AIPE + 2 euros par séance et par enfant

Sur inscription uniquement au 04 76 35 66 75 ou aippe.association@orange.fr

VENTE DE BRIOCHES

**Vendredi 24 et
Samedi 25 mai 2013**

par l'association d'Aide à Domicile en
Milieu Rural.

Merci de leur réserver
bon accueil.



Notez l'A.G. le 15/06 à 14 h Salle La Sure

TOURNOI LUTTNA QUIBLIER

organisé par le Basket Club de Bavonne

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Juin 2013

À partir de 8 h 30 à la Halle du Buis

Matches les matins et après-midis,
finale en fin d'après midis.

Grand concours de lancers-francs ouvert à tous,
les deux jours à 12 heures.

Inscription au 06 46 04 45 93

Restauration et Buvette sur place



Appel à Musiciens

pour la fête de la musique 2013 organisée
cette année à Réaumont vendredi 28 juin.

Si vous êtes intéressés, contactez
cathy.ravachol@reaumont.eu

Agenda

Notez dès à présent, la projection du film
"Tout pour être heureux... ou presque",
réalisé par J.M. FAURE sur la diversité du monde
agricole du territoire du Pays Voironnais
jeudi 20 juin à 20 h, avec la présence du
réalisateur et de producteurs locaux.

Prévenance travaux

Service de mises à jour des coordonnées des particuliers



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation.

ERDF a le souci de vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser : C'est le service **Prévenance Travaux**.

ERDF a mis en place sur votre commune ce nouveau service qui offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce service gratuit d'ERDF, inscrivez-vous sur le site :

<http://www.erdff-prevenance.fr>

en validant vos coordonnées et en indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).

LE MOUSTIQUE TIGRE EST CHEZ NOUS...

Le moustique « tigre » (abdomen noir à rayures blanches) dont la particularité est de piquer surtout en journée est source de nuisance : au-delà du fait que sa pique est douloureuse, il peut, dans certaines conditions transmettre la dengue ou le chikungunya.

Présent dans notre région aujourd'hui, il n'est actuellement pas source d'épidémie, mais il peut transmettre la maladie en piquant une personne infectée par le virus au cours d'un voyage dans un pays où le virus est actif, puis en piquant une personne « saine ». C'est ainsi que se transmet le virus.



Il s'agit donc d'être vigilant lorsque l'on va dans un pays tropical (se protéger des moustiques) et lorsque l'on revient (alerter son médecin en cas de fièvre brutale, de douleurs articulaires ou de courbatures).

Le moustique « tigre » vit au plus près de chez nous (peu de déplacements) et se développe dans de petites quantités d'eau (tout récipient contenant de l'eau). Afin de lutter contre leur propagation, quelques pratiques sont à respecter : éliminer tout objet où l'eau peut stagner, changer régulièrement l'eau des plantes, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, couvrir les réservoirs d'eau (voile ou tissu) et les piscines hors d'usage, entretenir le jardin (tailler, débroussailler, élaguer).

Le surendettement, ça peut arriver à tout le monde...

Le Conseil général de l'Isère propose par l'intermédiaire de conseillères en Economie Sociale et Familiale des réunions d'informations collectives sur le thème du surendettement.

Ces temps de sensibilisation et d'explication du dispositif de surendettement se déroulent **tous les 4èmes vendredis matin de 9 h à 11 h dans les locaux du Centre social Charles Béraudier à Voiron** (sauf juillet et août).

Des solutions existent ... en toute confidentialité, venez vous informer et poser les questions qui vous tracassent.

Renseignements au 04 76 67 27 39.